

PRESENTATION DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE SUR LA REFORME DU
SECTEUR DE LA SECURITE

Colonel Georges Shadiq SV Membre du Comité technique
Nationale de la DSC

Ministre de la Formation Guinée de la Commission de
Consolidation de la Paix, 13 JUIN 2011

1 - LA VISION NATIONALE DE LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE EN GUINEE

Le secteur de la sécurité intervient dans un contexte de développement qui tient compte du contexte mutations auxquelles la Guinée n'est pas indifférente.

Ce fondant sur une volonté politique affirmée du Président de la République, du droit, démocratique, fondé sur les valeurs d'une société pluriethnique riche de sa diversité culturelle, sur les valeurs universelles contenues dans la Charte des Nations Unies, de l'Afrique de la CEDEAO et dans la Constitution guinéenne.

Cette réforme se fera dans la logique d'une politique de refondation, dans le cadre d'un vaste programme de réformes et de renforcement des institutions en commençant par les secteurs de la Défense, de la Sécurité et de la Justice auxquels

Le séminaire sur la réforme du secteur de la sécurité en Guinée a constitué un forum d'échanges constructifs entre les différents acteurs du secteur de la sécurité, de la société civile et des partenaires au développement.

La réforme du secteur de la sécurité sera globale, concertée et inclusive, gérée dans le cadre unique de disposition institutionnel de gestion de la réforme qu'est le Comité National de Pilotage. Elle est une œuvre nationale de la Nation et sera faite avec l'expertise et l'appui coordonnés des partenaires au développement.

Les grands principes de la vision du Président de la République sont les suivants :

- La justice guinéenne devra être juste, impartiale et indépendante. C'est un pilier important pour l'émergence de l'Etat de Droit. Elle devra répondre aux normes de l'Etat de droit, à la nécessité de rapprocher la Justice des justiciables et aux exigences

Renforcer les capacités institutionnelles de la gendarmerie et de la police ainsi

- Réviser et compléter les textes législatifs et réglementaires ;

Mettre en place les organes de la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité ;

Renforcer les capacités institutionnelles conformément aux normes internationales

Renforcer le rôle du ministère de la Justice et de la Sécurité Publique

Être de la défense une administration performante et transparente au service
du développement de la Nation ;

Mettre l'environnement au centre du développement durable de notre pays

des aires protégées.

L'objectif de ces recommandations est d'aboutir à une bonne gouvernance du secteur de la sécurité, de rendre les forces de défense et de sécurité républicaines, professionnelles, respectueuses des droits humains et soumises à l'autorité civile.

institutionnel efficace des ses composantes.

2- ENJEUX HISTORIQUES ET CULTURELS FONDAMENTAUX UNIQUES A LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE EN GUINEE

La situation préoccupante en République de Guinée, dont l'origine provient de la faiblesse des institutions de l'Etat, des effets cumulés de plusieurs décennies de faiblesse des institutions de l'Etat, de la déconsolidation des forces de défense et de sécurité, l'absence du contrôle civil, le dysfonctionnement du système judiciaire, a conduit l'ensemble des acteurs sociopolitiques du pays, à projeter la réforme du secteur, en vue de préserver la quiétude sociale et la paix pour l'instauration d'un état de droit, gage d'un développement durable.

C'est dans cette optique que l'évaluation du secteur de la sécurité a été faite au cours du premier trimestre de l'année 2010, avec le soutien des organisations sous-régionales, régionales, internationales et du partenaire national. Cette évaluation nationale inclusive concertée et coordonnée avec l'ADP de la Communauté

C'est dans cette optique que l'évaluation du secteur de la sécurité a été faite au cours du premier trimestre de l'année 2010, avec le soutien des organisations sous-régionales, régionales, internationales et du partenaire national. Cette évaluation nationale inclusive concertée et coordonnée avec l'ADP de la Communauté

Cette évaluation a permis de poser le diagnostic et de formuler un certain nombre de recommandations pour chacune des composantes, tout en prenant en compte les questions transversales qui sont pertinentes à toute réforme du secteur de la sécurité.

Processus complexe et éminemment politique, la réforme du secteur de la sécurité en République de Guinée, contrairement à d'autres, met l'accent sur une nouvelle conception de la sécurité, dans une approche globale, consensuelle et participative. Elle nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs et une appropriation nationale à tous les niveaux. Cette approche doit être holistique pour permettre la prise en compte des mécanismes qui, traités isolément, pourraient constituer des freins à la mise en œuvre de la réforme.

Point de départ : Rapport conjoint d'évaluation

NU)

Résumé de l'Année Pendant Après le Séminaire National

A la remise du rapport d'évaluation du secteur de la sécurité aux autorités de la transition le 04 mai 2010, le contexte de la transition, n'a pas permis d'entreprendre des réflexions concertées au niveau national. Cependant les forces de défense et de sécurité ont procédé à l'examen approfondi des recommandations et entrepris des actions concrètes destinées principalement à restaurer le niveau de discipline au sein des forces de défense et de sécurité.

de la transition, le processus s'est poursuivi par une mission de
Dans son discours d'investiture du 21 décembre 2010, le Président de la République, Son Excellence le Professeur Alpha CONDE, a fait de la réforme du secteur de la sécurité, une des priorités de son programme de société. A cet effet, il a affirmé sa

C'est dans ce cadre qu'un Comité Technique a été mis en place le 21 janvier 2011 par arrêté du Ministre délégué à la défense nationale, pour servir de point focal entre le département et les partenaires et de travailler, avec pour mission de faire des réflexions sur la réforme du secteur de la sécurité et de s'approprier le contenu du rapport d'évaluation.

Le Comité technique a jugé opportun, avec l'accord du gouvernement, d'organiser un séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité en Guinée, afin de remobiliser l'ensemble des acteurs et d'engager résolument le processus.

Le Comité technique a été réuni, au niveau des départements ministériels concernés par le processus, afin de conférer à ses travaux un caractère national inclusif.

Avec l'appui technique et logistique du système des Nations Unies, le Comité a organisé, du 28 au 31 mars 2011, sous l'autorité de Son Excellence Monsieur le Président de la République le Professeur Alpha CONDE.

Le séminaire a eu pour principaux objectifs de :

4. Identifier l'architecture institutionnelle et les contours des futures forces de défense et de sécurité ;
5. Intégrer le principe du contrôle civil sur les forces de défense et de sécurité ;
6. Examiner les mécanismes nécessaires à la mise en œuvre de la politique de défense ;

7. Identifier les actions prioritaires et les séquences de mise en œuvre

Le séminaire visait à atteindre les résultats suivants :

1. L'évaluation des progrès enregistrés depuis la remise du rapport ;
2. La définition des activités à mener et l'identification des responsables concernés ;
3. L'identification et l'internalisation des grands axes de la politique de défense ;
4. L'intégration du principe et des mécanismes du contrôle civil sur les forces de défense et de sécurité ;

5. La remobilisation des principaux acteurs de la réforme et leur intégration aux groupes de travail ;

6. La discussion et la validation du projet de décret portant création du comité national de pilotage de la réforme en vue de sa mise en place effective ;

7. L'adoption d'un plan d'actions prioritaires

Le programme du séminaire portait sur les thèmes ci-après :

1. Le rappel des recommandations sectorielles issues du rapport d'évaluation ;
2. La politique de défense ;
3. La politique de sécurité intérieure et extérieure ;
4. Les principes et mécanismes du contrôle civil sur les forces de défense et de sécurité ;
5. La problématique du fonctionnement du service public de la justice ;
6. Quelles forces de défense et de sécurité faut-il pour la Guinée à l'horizon 2015 ;
7. Les textes législatifs et réglementaires de la réforme ;
8. Les actions prioritaires et les séquences de leur mise en œuvre ;
9. Les opportunités offertes en dehors de l'armée (Passerelles) ;
10. Le cadre de mise en œuvre du comité national de pilotage de la réforme du secteur de la sécurité.

La démarche du séminaire a été résolument participative. Les séances d'ouverture et de

clôture ont été présidées et présidées par le Président de la République pour donner un signal fort

sur la haute priorité accordée à la RSS.

II

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du séminaire, les actions ci-

- La création du Comité National de Pilotage de la Réforme du Secteur de la

- La rédaction du rapport du séminaire
- L'élaboration de la feuille de route
- La création du service civique d'action au développement (SCAD)

- La création du Conseil Supérieur de la Défense Nationale (CSDN)

- Le statut des Attachés de défense
- La tenue des états généraux de la justice
- Le projet de Code de justice militaire
- Le projet de statut du corps des conservateurs de la diversité biologique et des aires protégées
- Les projets d'arrêté conjoint des attachés de défense
- Le projet d'érection de l'Etat-Major de Gendarmerie Nationale en Haut Commandement

- Le projet de Code de conduite des forces de défense et de sécurité

- Le projet de Statuts Général et Particuliers des militaires

- Le projet de Guide de Notation dans l'armée
- Le projet de Règlement du Service dans l'Armée (RSA)

4- LES OPPORTUNITES LES PLUS SIGNIFICATIVES ET LES DEFIS POUR LE PROCESSUS DE LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE EN GUINEE

A / FORCES DE DEFENSE

A l'horizon 2015, les forces de défense de la République de Guinée doivent être des forces républicaines, professionnelles, capables de répondre à l'ordre et à l'intégrité du pouvoir civil.

Elles devront être, de façon efficiente capables de :

répondre à toute menace, conformément aux objectifs de la politique de défense;

- participer au développement économique et social de la nation;
- participer aux opérations de soutien de la paix dans le cadre de la solidarité et de la sécurité internationale.

Opportunités :

- Au niveau des structures, la réforme permettra d'adapter le format de chaque armée aux nouvelles conditions de qualification et de maintien en combat, la mise en place des opérations de maintien de la sécurité et de l'ordre de la loi, et d'implantation des unités ;

- Au niveau des Ressources Humaines, elle permettra l'élaboration d'une politique de gestion à travers un projet d'opérationnelles des armées, conformément à la nouvelle politique de défense ;

- Au niveau des Infrastructures, la réforme permettra la création d'un cadre

capitale, l'implantation des unités vers de nouvelles zones de déploiement et la poursuite des projets d'infrastructures en cours ;

- Au niveau des Equipements, l'acquisition de nouveaux équipements modernes

de l'état des lieux ;

- de l'état des lieux ;

- du nouveau format des armées et l'implantation des unités ;

- des missions et des impératifs opérationnels.

Les moyens de transport seront nécessaires à toutes les armées pour accroître leur mobilité opérationnelle, notamment dans le cadre des secours aux populations ou la participation aux actions de développement.

Plus spécifiquement, le Génie aura besoin de matériels pour équiper les unités de soutien à la population et à l'agriculture (notamment dans le cadre de la reconstruction et génie rural).

L'armée de mer, chargée de la sécurisation de la zone économique exclusive, a besoin de vedettes de patrouille et de liaison, de chalands de transport et de

L'armée de l'air, pour ses missions d'intérêt public, a besoin d'actions et d'équipements pour assurer la sécurité de l'espace aérien, la surveillance maritime

et équipes.

B- GENDARMERIE

Dans le cadre de la réforme du statut des forces armées, la Gendarmerie Nationale sera créée en tant que force armée autonome rattachée directement au Ministre de la Défense Nationale. Ceci permettra de renforcer la capacité de la Gendarmerie de s'acquitter efficacement de ses missions spécialisées de police judiciaires et administratives et de respecter l'esprit de la Constitution qui exige une distinction stricte entre les forces de défense et les forces de sécurité.

Cette restructuration nécessitera l'extension des infrastructures d'administration et de formation, l'adaptation des programmes de formation et de spécialisation du personnel, des équipements et du matériel, et le renforcement de la capacité opérationnelle des unités par la dotation en tenues et équipements spécifiques de maintien de l'ordre, de véhicules et de moyens de transmissions.

C- POLICE ET PROTECTION CIVILE

La police nationale doit être au cœur de l'état de droit et du système démocratique qui a l'obligation de pourvoir aux besoins de sécurité des citoyens. Elle doit être garantie par la Constitution. Elle doit être exercée par des professionnels au service du citoyen, respectueuse des droits humains et des libertés individuelles, redevable, capable de protéger efficacement les citoyens et les biens.

L'ambition affichée de la Police nationale guinéenne est de passer d'une police réactive à une police proactive, d'une police de constatation à une police d'anticipation, d'une police d'adaptation à une police d'innovation. Elle mettra en œuvre la coopération avec les différentes organisations de Police à travers le monde, participer pleinement aux organisations de coopération policière dont la Guinée est membre et favoriser la formation des cadres aux réunions spécialisées au niveau sous régional, régional et international.

Un mécanisme de coopération entre la police, la justice, la gendarmerie, la douane, l'environnement, la protection civile, la police communale et les populations permettra une large et nécessaire concertation par les équipes de terrain.

Pour être en mesure de jouer le rôle qui en fait une arme décisive de maintien de l'ordre public et de répression des infractions, la police nationale guinéenne doit être en mesure de répondre au besoin sécuritaire de la population sur toute l'étendue du territoire.

D'où la nécessité de la redynamisation de l'école de police pour donner aux

La protection civile devra être en mesure d'intervenir dans les communes de la

frontières pour participer substantiellement à la mobilisation des recettes de l'Etat. L'objectif est de faire converger les douanes guinéennes vers les normes et standards internationalement reconnus.

Les changements attendus s'articulent autour des axes principaux suivants : la gestion

Le système judiciaire et pénitentiaire doit être capable d'assurer la protection des droits

Le renforcement des capacités de la justice, en tant que socle de l'état de droit et de la démocratie, demeure aujourd'hui un enjeu, une exigence majeure pour la stabilité et le développement durable.

F- ENVIRONNEMENT

La République de Guinée dispose d'un important réseau hydrographique avec plus de 1.100 cours d'eau dont 14 bassins versants sont internationaux et arrosent des pays de la sous-région notamment le Mali, le Sénégal, la Gambie, le Niger, le Nigeria, etc. Aussi, elle regorge d'une importante diversité marine et côtière plaçant le pays au 5^{ème} rang des migrations de l'avifaune en Afrique de l'Ouest et dispose d'un potentiel paysager et socio-culturel important.

Toutes ces ressources sont vitales pour la Guinée et l'Afrique de l'Ouest et constituent encore la base de l'existence des populations. Cet environnement rural et urbain est en proie à une grave dégradation.

La mise en place de mesures indispensables à l'inversion de la tendance à la dégradation poussée des ressources naturelles renouvelables s'avère nécessaire. Il s'agira de réhabiliter et de consolider les acquis du passé, avec l'appui des partenaires au développement, par la création du Corps de Conservateurs de la diversité biologique et des aires protégées.

La réforme envisagée dans le cadre de l'environnement vise la création d'un corps de conservation en biodiversité et des aires protégées. Il s'agira d'un corps paramilitaire, bien entraîné, bien formé aux techniques de prévention, de sensibilisation, de protection et de répression en matière de respect des normes environnementales.

Dans un monde où la notion de bonne gouvernance est devenue un gage de crédibilité des Etats, les organismes de contrôle doivent jouer un rôle moteur dans la construction démocratique. Le contrôle civil sur les forces de défense et de sécurité est un signe tangible d'ouverture et d'instauration d'une véritable démocratie dans un pays.

La reconnaissance des principes fondamentaux de neutralité et d'indépendance dans une démocratie tels que la séparation des pouvoirs, la subordination au pouvoir civil, la neutralité politique, est l'un des facteurs indispensables pour la transparence et l'efficacité de ce secteur.

Le contrôle civil du comportement des forces de défense et de sécurité est un facteur de sécurité. Dans cette optique, les forces de défense et de sécurité auront l'obligation de rendre compte aux pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire, aux organismes publics de contrôle, aux commissions des droits de l'homme et à la société civile.

Pour cela, il faut d'avantage qualifier et étoffer les ressources humaines en les dotant des moyens nécessaires à l'exercice des différents systèmes de contrôle.

Défis :

Après avoir examiné les opportunités qu'offre la réforme du secteur de la sécurité en Guinée, les défis qui en découlent sont entre autres :

l'annui au Comité National de Pilotage de la Réforme :

- le développement d'une stratégie de communication :

- le développement d'une politique de formation continue ;
- la recherche d'expertises nécessaires ;

- le développement d'une coopération transfrontalière, régionale et internationale dans la lutte contre les nouvelles menaces ;

- la réalisation d'infrastructures adaptées ;

- etc.

5- QUELS SONT LES ELEMENTS CLES DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX A

~~PRENDRE EN CONSIDERATION EN CONSIDERATION POUR LA RSS EN GUINEE~~

lutte contre la prolifération et le commerce illicite des armes légères

- renforcement des relations civilo militaires (à expliquer)

partenaires techniques et financiers -- voir notes FICA)

6- QUELLES EXPERIENCES EN MATIERE DE RSS DANS LA SOUS REGION

~~POURRAIENT ETRE PRISES EN CONSIDERATION A LA GUINEE~~

Se servir des expériences

- Clara Léone (résumé)
- le Libéria (en cours)
 - la Guinée Bissau (en difficulté)

7- QUELLES SONT LES PROCHAINES ETAPES DU PROCESSUS DE LA RSS

ACTIVITES DE LA PHASE 1

A- Finalisation et diffusion du Rapport du séminaire national sur la RSS

Faits

Compiler les idées et suggestions issues du séminaire national et rédiger le rapport final

Diffuser le rapport final à tous les acteurs concernés

Elaborer le nouveau statut de l'Etat de réformation du CNP-RSS

Pour le domaine de la justice, s'assurer de la cohérence avec les produits issus des états généraux c

A Faire

Développer une stratégie de communication du CNP-RSS

Définir le cadre de collaboration avec les partenaires

Formuler une demande de formation en RSS

A faire

Nomination des membres du CNP-RSS

Opérationnalisation du CNP-RSS (statut, budget, etc.)

Elaborer le dispositif de suivi et évaluation (CNP-RSS)

Mise en œuvre de la RSS (Prise en charge budgétaire des actions inscrites pour 2011 et planification budgétaire pour les années suivantes)

ACTIVITES DE LA PHASE 2

C- Finalisation des documents de base de la Réforme

Elaborer/finaliser la politique de défense

Participer à une formation en RSS

D- Définition du cadre juridique et organisationnel, du format final et des besoins réels

~~Réviser le cadre juridique relatif aux attributions et au cadre d'emploi de chaque force~~

Finaliser les plans d'actions sectoriels budgétisés

finaux)

Réhabiliter et équiper les écoles et centres de formation

Effectuer le recensement biométrique des FDS

Définir un plan de mise à la retraite statutaire et de réforme

secteur

Mise en œuvre du plan de réduction des effectifs

Mise en œuvre du programme de recrutement

E- Finalisation des plans d'actions budgétisés

Réaliser un état des besoins en matériels, équipements et infrastructures par secteur

Procéder à une évaluation mensuelle des activités planifiées

9. COMMENT L'ONU PEUT-ELLE ADOPTER UNE ATTITUDE PLUS

CONSTRUCTIVE SUR LES QUESTIONS DE LA RSS

de réforme

Renforcer les capacités du CNT et de la société civile dans leur rôle de contrôle

- Rechercher les financements

Renforcer les capacités des responsables de la réforme (moyens financiers, matériels, équipements)

Mobiliser et intéresser les partenaires par la mise en place d'une solide coordination

- Développement la stratégie de communication du CNP-RSS (appui direct et constant – publier les efforts consentis- etc.)

9- QUELS SONT LES POINTS D'ENTREE POSSIBLES POUR LE SOUTIEN DE LA CCP

- Aider à réaliser le programme de recensement biométrique
- Relocalisation des unités à travers la une nouvelle carte d'implantation (création des infrastructures de casernement)
- Renforcement des capacités locales (CNP-RSS, CTS, CNT, Soc Civile)